



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Refugies

Question écrite n° 39363

Texte de la question

Mme Marie-France Lecuir attire l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'urgence qu'il y aurait à accorder le statut de refugies politiques aux 72 enfants originaires du Bangladesh accueillis le 6 octobre 1987 en France, et confiés légalement par jugement de tutelle à des familles d'accueil. Ils répondent aux conditions de l'article 1 de la Convention de Genève qui accorde le statut de réfugié « à ceux qui ont quitté leur pays sous la poussée de persécutions qui menaçaient leur vie » ; il serait donc indigne que leur situation soit remise en cause, faute de l'octroi du statut approprié. Elle lui demande donc de bien vouloir intervenir en vue du règlement rapide de ce problème.

Données clés

Auteur : [Mme Lecuir Marie-France](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39363

Rubrique : Etrangers

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1732